



# COVID-19 : La mairie de la Baule-Escoublac fermée au public à compter du 19 mars 2020

Compte-tenu de l'évolution du contexte national de crise du covid-19, Yves Métaireau, Maire de La Baule-Escoublac, a décidé la fermeture au public de l'Hôtel de ville à compter du 19 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

*Publié le 19 mars 2020*

Un **accueil téléphonique au 02 51 75 75 75** et un service de **messagerie** [accueil@mairie-labaule.fr](mailto:accueil@mairie-labaule.fr) sont cependant maintenus aux jours et horaires habituels :

- > de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi ;
- > de 9h à 12h le samedi.

**Une astreinte téléphonique au 02 51 75 75 75 et de messagerie électronique [funeraire@mairie-labaule.fr](mailto:funeraire@mairie-labaule.fr) sont également activées pour les urgences, notamment les déclarations de décès et les formalités funéraires.**

Les **rendez-vous déjà pris et confirmés** pour les **Cartes Nationales d'Identité et passeports** sont **annulés** sauf cas d'urgence avérée et justifiée. Le service de l'état civil de la ville prend contact avec chaque personne concernée pour ajourner ou maintenir chaque rdv.

La prise de **nouveaux rendez-vous** est **suspendue**, sauf urgence avérée.

**Pour les demandes courantes, les usagers sont invités** à les privilégier par mail à l'adresse suivante : [etat-civil@mairie-labaule.fr](mailto:etat-civil@mairie-labaule.fr)

Les élus baulois et les services de la Baule-Escoublac restent mobilisés en lien avec les services de l'Etat et notamment l'ARS.



**VILLE DE LA BAULE**  
Ville de La Baule Escoublac  
Hôtel de Ville  
7, avenue Olivier Guichard  
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

